



VOLET B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



14022958

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONS

14 JAN. 2014

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/01/2014 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **KISLALI EURO CAR**

Forme juridique : SPRL

Siège : RUE Jean Jaurès, 10 – 7350 Hensies

N° d'entreprise : 0474.496.581

Objet de l'acte : **Démission - nomination gérant**

Les décisions suivantes ont été adoptées à l'unanimité lors de l'AGE du 31 décembre 2013

1.Elle accepte la démission de Monsieur Kislali Hasan de son poste de gérant au 31/12/2013, l'AGE donne donc décharge à Monsieur Kislali Hasan pour son mandat ; Monsieur Kislali Hasan cesse donc tout mandat au sein de la société.

2.Elle accepte la nomination de Monsieur Kislali Mustafa au poste de gérant ce à partir du 01/01/2014.

Signé

Monsieur Kislali Hasan, gérant sortant;

Monsieur Kislali Mustafa, gérant entrant.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature